

Diplôme National du Brevet

Session 2021

Je passe mon premier examen important



- Le Diplôme National du Brevet (DNB) est le premier examen important de la scolarité. C'est un moment stressant qui demande un soutien et une préparation adaptés pour chaque collégien.
- Le DNB évalue les compétences et les connaissances acquises à la fin du collège. Il clôt le cycle 4.

Le déroulement des épreuves

- Les candidats reçoivent **une convocation officielle** environ trois semaines avant le début des épreuves. Le centre d'examen et le matériel autorisé y sont mentionnés.
- ATTENTION la convocation doit impérativement être présentée, avec une pièce d'identité en cours de validité, avant le début de chaque épreuve !



L'épreuve orale



Elle aura lieu **entre le mois d'avril et la fin du mois de juin**. Il n'y a pas de date officielle.

Le jour précis sera communiqué en cours d'année.

- Chaque élève présente **un projet au choix** mené dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, du parcours avenir, du parcours citoyen ou bien du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'histoire des arts.
- Son déroulement consiste en **un entretien individuel** de 15 minutes : 5 minutes d'exposé suivies de 10 minutes d'entretien.

Les épreuves écrites



- Les épreuves écrites se déroulent sur deux journées consécutives :

J 1

- **Français**

Partie 1 – grammaire, compétences linguistiques et compréhension, compétences d'interprétation – dictée **de 9 h à 10h30**.

Partie 2 – rédaction **de 10h45 à 12h15**.

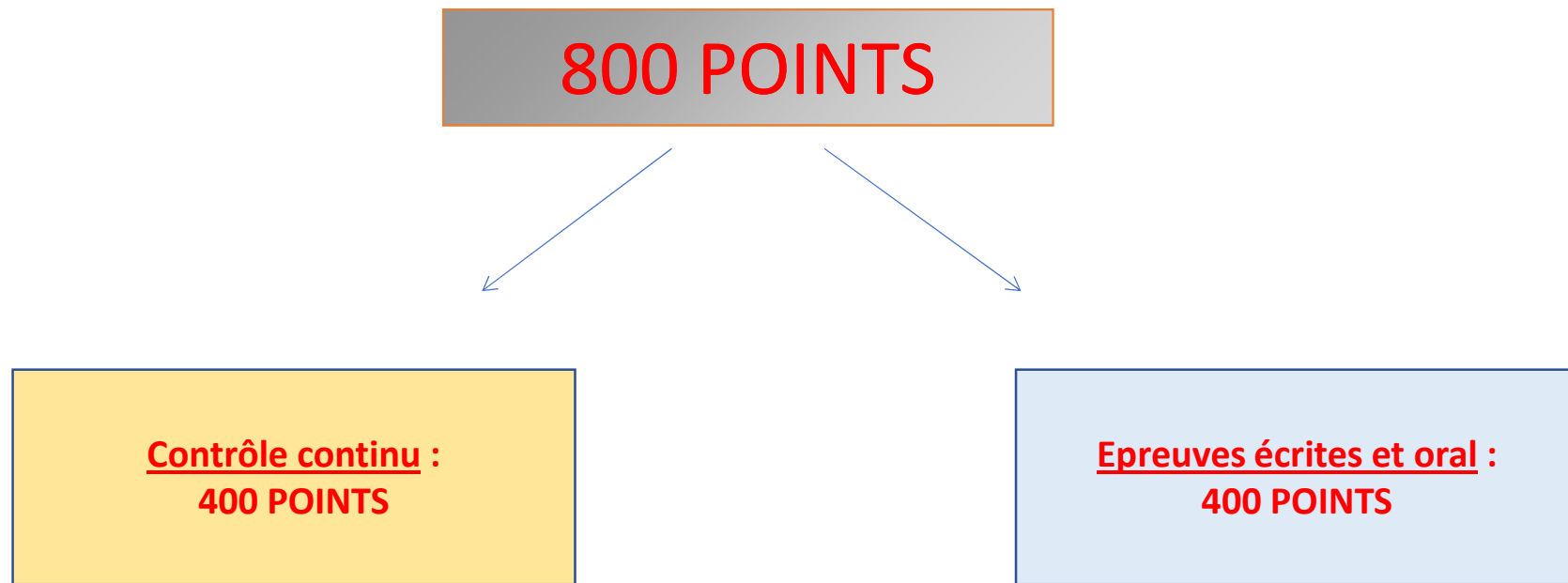
- **Mathématiques de 14h30 à 16h30**.

J2

- Histoire-géographie-EMC de 9h à 11h.
- Sciences de 13h30 à 14h30.



Les modalités d'attribution du DNB



Le candidat doit atteindre un total d'au moins 400 points sur les 800 alloués pour obtenir son diplôme.

Le contrôle continu

Il valide la maîtrise du socle commun au terme du cycle 4. Les 400 points sont répartis entre les **huit matières** selon un degré de maîtrise.

- Maîtrise insuffisante = 10 points
- Maîtrise fragile = 25 points
- Maîtrise satisfaisante = 40 points
- Très bonne maîtrise = 50 points



Les épreuves écrites et l'oral



- L'épreuve orale = 100 POINTS

- L'épreuve écrite de français = 100 POINTS

(travail sur un texte littéraire 50 POINTS + dictée 10 POINTS + rédaction 40 POINTS)

- L'épreuve écrite de mathématiques = 100 POINTS

- L'épreuve écrite d'histoire-géographie et enseignement moral et civique = 50 POINTS

- L'épreuve écrite de sciences = 50 POINTS

(le choix des 2 disciplines sur les 3 – physique-chimie, SVT, technologie – est signifié deux mois avant les épreuves écrites)

Les mentions



- Mention « Assez Bien » = le candidat a obtenu un total compris entre 480 et 559 POINTS sur 800.
- Mention « Bien » = le candidat a obtenu un total compris entre 560 et 639 POINTS sur 800.
- Mention « Très Bien » = le candidat a obtenu un total entre 640 et 800 POINTS sur 800.